



✓ Contexte de la formation

Le Campus Virtuel TIC de l'Université de Limoges propose, depuis 1998, des formations professionnelles conduisant à des diplômes nationaux, à des diplômes d'université et à des certifications, qui ciblent, à différents niveaux, les métiers des services sur Internet et de manière plus générale les usages professionnels et personnels des TIC.

On dit d'un campus qu'il est "virtuel" lorsque les étudiants et les enseignants sont géographiquement distants et sont mis en relation au moyen des réseaux numériques. Ainsi un campus virtuel est un environnement numérique de formation, plus exactement une « plate-forme de formation à distance » qui possède une adresse Internet (<http://www.cvtic.unilim.fr>). Les étudiants s'y connectent, depuis leurs lieux de vie, pour suivre les cours, les TD, TP, travailler en groupe, échanger avec l'équipe pédagogique et le personnel administratif, passer les tests d'évaluation. Les espaces où se déroulent les formations et toute la vie du campus virtuel s'affichent via un navigateur sur l'écran d'ordinateur de l'utilisateur, alors qu'habituellement les étudiants se déplacent pour suivre leurs cours dans les bâtiments d'un campus physique.

Les étudiants sont organisés en groupes formant des communautés virtuelles qui pratiquent le travail collaboratif, développant ainsi leur pratique des outils d'échange synchrones et asynchrones sur Internet et leur capacité au travail d'équipe via les réseaux numériques.

La participation aux échanges au sein de la communauté virtuelle (travail collaboratif, liste de diffusion, forums, etc.) est prise en compte dans l'évaluation et compte pour l'obtention des crédits. Les UE sont évaluées en **contrôle continu en ligne**.

La durée totale de la formation est établie sur la base d'un forfait moyen de **80 heures**. Elle se déroule à temps partiel, sur une période de **14 semaines**

✓ Objectifs / compétences acquises en formation

Le C2i (Certificat Informatique et Internet) niveau 1 est un certificat national délivré par les universités françaises. Défini par la circulaire n° 2011-0012 du 9-6-2011 du Bulletin officiel n°28 du 14 juillet 2011.

Le certificat informatique et internet (C2i®) est généralisable à tous les étudiants engagés dans une formation LMD de l'enseignement supérieur français. Il a pour objectifs :

* de permettre aux étudiants francophones de maîtriser les compétences liées aux Technologies de l'Information et de la Communication (TIC) qui sont désormais indispensables à la poursuite d'études supérieures et qui les aideront à s'insérer dans le monde professionnel en fin de cursus;

* de les rendre aptes à faire évoluer ces compétences en fonction des développements des ordinateurs communicants et des usages émergents de l'Internet.

Pour plus de détail se reporter au site officiel : <http://c2i.education.fr/>

✓ Conditions d'admission

Cette formation est ouverte à toute personne, qu'elle soit étudiante ou qu'elle souhaite entreprendre des études universitaires, ayant la possibilité d'utiliser un ordinateur connecté à Internet. Hormis l'accès à Internet et l'utilisation d'une adresse de messagerie personnelle, aucune compétence de type informatique n'est requise.

Le candidat à l'inscription doit avoir la possibilité d'utiliser un ordinateur connecté à l'Internet, y compris à son domicile. Ce travail à distance est compatible avec une activité salariée.

✓ Coût de la formation

Pour les étudiants en :

formation continue et permanente : Le coût global de la formation du C2i niveau 1 et de la certification s'élève à 384€

✓ Procédure d'inscription

Les inscriptions se font en ligne tout au long de l'année en fonction des demandes sur :

<http://www.cvtic.unilim.fr>

Pour toute information contactez ghislaine.monnier@unilim.fr

Faculté des Sciences et Techniques

123, av Albert Thomas
87060 LIMOGES
tél : 05 55 45 73 36
fax : 05 55 45 77 77

Responsable du diplôme :

Serge BAILLY (serge.bailly@unilim.fr)

Modalités de contrôle de connaissances : compensation semestrielle et annuelle

Le référentiel national du C2i® niveau 1 comprend 20 compétences réparties dans 5 domaines

Domaine D1 : Travailler dans un environnement numérique évolutif

Tout au long de sa vie, l'utilisateur travaille dans un environnement numérique. La virtualisation des ressources, les risques inhérents au numérique et les enjeux de l'interopérabilité rendent cet environnement complexe. Cela signifie qu'il doit adapter son comportement aux spécificités des environnements multiples auxquels il est confronté en tenant compte des impératifs d'échange et de pérennité, ainsi que des risques associés à sa situation.

Domaine D2 : Être responsable à l'ère du numérique

L'utilisateur évolue dans un environnement numérique toujours plus prégnant, plus imprévisible, qu'il met à profit pour exposer non seulement des éléments de sa vie privée, mais aussi des éléments publics en lien avec son projet professionnel. Dans ce contexte, le droit positif (ensemble des règles juridiques en vigueur) et des principes éthiques régulent l'échange d'informations et l'appropriation de ressources numériques. Cela signifie notamment que l'utilisateur préserve son identité numérique, prend en compte les règles et les risques liés au partage d'informations et adopte une attitude responsable. Pour cela, il connaît les réglementations et les règles de bon usage du numérique afin d'éviter les infractions ou les maladroites, et de faire valoir ses droits.

Domaine D3 : Produire, traiter, exploiter et diffuser des documents numériques

L'utilisateur est amené à produire, traiter, exploiter et diffuser des documents numériques qui combinent des données de natures différentes, avec un objectif de productivité, de « réutilisabilité » et d'accessibilité. Cela signifie qu'il doit concevoir ses documents en ayant recours à l'automatisation et les adapter en fonction de leur finalité. Les compétences qu'il mobilise peuvent s'exercer en local ou en ligne. Il les met en œuvre en utilisant des logiciels de production de documents d'usage courant (texte, diaporama, classeur, document en ligne).

Domaine D4 : Organiser la recherche d'informations à l'ère du numérique

Dans le monde numérique, l'utilisateur est confronté à une masse d'informations pléthoriques et peu vérifiées, étant produites et diffusées par tous. Les informations accessibles ne sont pas toujours stables dans le temps, certaines se présentant même comme des flux d'information diffusée en continu.

Dans ce contexte, l'utilisateur met en place une démarche de recherche adaptée et évalue avec discernement la qualité des informations qu'il trouve. Il exploite les informations et ressources pour documenter ses propres productions en les référençant conformément aux usages et compte tenu de leur potentielle instabilité. Il met en place une veille au moyen d'outils d'agrégation de flux, et organise ses références de façon à pouvoir y accéder en situation nomade.

Domaine D5 : Travailler en réseau, communiquer et collaborer

Lorsqu'on mène un projet ou une activité dans un cadre personnel ou professionnel, les échanges entre les acteurs se déroulent souvent sous forme numérique. Utiliser à bon escient les outils de communication et de travail collaboratif permet d'améliorer l'efficacité du travail mené à plusieurs. Dans ce contexte, l'utilisateur utilise avec discernement et efficacité les outils de communication numériques individuels ou de groupe pour échanger de l'information et travailler à plusieurs. Dans le cadre d'une collaboration à distance, il contribue à la production synchrone ou asynchrone de documents communs en gardant la trace des modifications et des versions successives de ces documents.